

Consentement parental formations FORJE

Dans le cadre des formations de la plateforme FORJE (formation jeunesse extrascolaire), les jeunes dès 17 ans peuvent recevoir une formation de moniteur de camp reconnue par le service de protection de la jeunesse vaudois (SPJ).

Afin de garantir le bon fonctionnement de ces formations, il importe que le représentant légal soit averti de la participation de son enfant et puisse s'informer au besoin sur les contenus de cours qui vont être suivis. Pour ce faire, il peut en tout temps contacter la coordination ou consulter le site Internet : <http://www.glaj-vd.ch/fr/forje/s-2.html>

Par sa signature, le représentant légal confirme avoir pris connaissance des informations nécessaires afin de consentir de manière éclairée à la participation de son enfant aux cours de formations FORJE.

J'autorise mon fils/ma fille _____ a participer :

1. Au week-end de formation de moniteur du (dates) _____

Signature du candidat

Signature du représentant légal

Ce document est à envoyer complété à la coordination de FORJE, par mail ou courrier postal, avant le début de la formation à:

Lauren Deppierraz
Coordination FORJE
Avenue de Beaulieu 9
1004 Lausanne